

# Un million de plantes jetées à la poubelle

**DÉSASTRE** Alors que la saison s'annonçait excellente sur tous les plans, les horticulteurs doivent déjà jeter des parties considérables de leur production. Le sentiment d'injustice est vif.

RAPHAËL POMEY

Des fleurs, colorées, que l'on aimerait offrir à ses parents, mais que des employés, inlassablement, jettent dans une benne. C'est peu dire que la scène qui s'offrait hier à nos yeux, du côté de l'établissement horticole Desarzens, à Pomy, avait de quoi émouvoir même le visiteur le plus endurci ou le plus réfractaire au jardinage.

Après avoir appris la veille que les magasins avec lesquels elle travaille ne pourraient plus vendre sa production, la boîte a dû se résoudre à accepter l'inévitable: un grand nombre des plantes sur lesquelles ses équipes veillent depuis septembre dernier ne feront la joie de personne. «Nous sommes dans un secteur où ce n'est pas noir ou blanc. Nous sommes entre l'agrément et l'alimentaire et du coup, nos canaux de distribution habituels, qui ne peuvent vendre que de la nourriture, sont paralysés», explique Thomas Lehwerk, responsable des plantings de production. Du coup, ajoute Nicolas Desarzens – quatrième génération à la tête de la société –, c'est un million de fleurs et de plantons de légumes qui finiront à la poubelle ces six prochaines semaines: «Nous nous sentons abandonnés, d'autant plus qu'en Allemagne, les magasins du type brico-loisirs restent ouverts. Alors qu'on demande aux gens de rester chez eux, ce serait pourtant une période idéale pour qu'ils fassent pousser des salades, par exemple.»

Si la situation économique est dure à digérer – les perspectives étaient excellentes pour cette année – la dimension affective est presque aussi forte et se lit sur les visages, pourtant chaleureux, des deux hommes: «On ne fait pas

pousser des fleurs comme on produit des vis. Ce sont des produits vivants et qui donnent de la joie aux gens. Les jeter est extrêmement dur moralement.» Tentant actuellement de rebondir avec la vente par correspondance, l'entreprise n'a jusqu'ici pu revendre que 50 plantes, sur le million qui devait prendre la direction des magasins spécialisés. Fort peu lorsque l'on songe à l'immensité des espaces recouverts de fleurs multicolores, dans ces serres.

## Produire... dans le doute

Pourquoi ne pas les offrir, dès lors? «Nous nous sommes évidemment posé la question, rétorque Nicolas Desarzens, mais nous avons une responsabilité vis-à-vis de nos employés, et elle consiste à nous battre pour trouver des débouchés.» Pas question non plus, évidemment, de couper l'herbe sous les pieds des magasins avec lesquels l'établissement travaille actuellement, et qui restent actifs dans la vente par correspondance. Et dernier clou dans le cercueil, la nécessité de lancer la production de nouvelles plantes, quand bien même il est aujourd'hui impossible de prédire si celles-ci pourront être vendues d'ici quelques mois. Malgré cela, la société appelle les clients à ne surtout pas venir faire le pied de grue devant ses serres afin de respecter les règles de la Confédération.

«Nous sommes moins gros, mais nous avons les mêmes problèmes, nous explique-t-on chez Sollberger Fleurs, qui pratique la vente au détail à Yverdon-les-Bains. La marchandise est prête, mais elle attend.» Pire, explique Gil Sollberger, il faut régulièrement éconduire des clients et leur proposer la vente par correspondance, seule autorisée en ces temps de coronavirus. «Nous avons le sentiment que tout est un peu ambigu. Nos plantons ne sont pas mangeables, mais ils le seront plus tard. De même, nous n'avons pas le droit de faire du self-service, mais nous pouvons proposer aux gens d'aller livrer chez eux. C'est peu clair et pendant ce temps, nous avons une marchandise qui va se gâcher si on nous empêche de faire notre métier.»



Nicolas Desarzens, au premier plan, et Thomas Lehwerk posent devant des mètres de fleurs appelées à un sort peu poétique: la benne! PHOTOS: CAROLE ALKABES



Les horticulteurs réalisent 75% de leur chiffre d'affaires annuel durant la période actuelle de l'année. Il n'en sera rien pour 2020.

## EN BREF

### CHAVORNAY

#### Un Conseil communal allégé

Le coronavirus bouscule aussi les institutions des petites localités, à l'image du Conseil communal de Chavornay du 12 mars dernier. Alors que la séance devait se dérouler à l'église d'Essert-Pittet, elle a finalement dû se tenir dans le bâtiment de l'administration communale, où des mesures ont été prises pour garantir une distance minimale entre chaque conseiller présent. Certains se sont d'ailleurs absentés, comme Anna Izzo, de Chavornay Ensemble, les Indépendants, arguant dans une lettre que «les institutions devaient montrer l'exemple» en ces temps de lutte contre la pandémie. Finalement, plusieurs objets à l'ordre du jour, concernant notamment la composition du conseil communal et les nouvelles armoiries de la commune, ont été repoussés. L'organe délibérant a tout de même vali-

dé à l'unanimité moins une voix contraire, le financement à hauteur de 1,12 million de francs la construction d'une nouvelle déchetterie. L'infrastructure, qui sera sise le long de la rue de l'Industrie sur une parcelle acquise en 2018 par la Commune, devrait être construite d'ici la fin de l'année. • G. Gt.

### GRANDSON

#### Postulat adopté

En plus des objets concernant les plans de quartier (*La Région du lundi 16 mars*), le Conseil communal de Grandson a donné son accord à un postulat de Ludovic Longchamp (Les Verts) pour la protection des nids d'oiseaux. «Les hirondelles de fenêtre, les martinets noirs et les chauves-souris sont des espèces menacées, a-t-il souligné, et il serait judicieux d'inviter les propriétaires à les aider en leur donnant la pos-

sibilité de construire des nids sur les bâtiments existants et sur les nouveaux afin de favoriser des sites de nidification.» La Municipalité a pris le postulat en considération et va étudier la question dans la mesure des possibilités qui sont offertes dans ce domaine. • R. Jt

### GRANDSON

#### Votation sur les impôts

Le corps électoral de Grandson devra se prononcer prochainement sur un référendum au sujet de l'acceptation, le 10 octobre dernier, de l'arrêté d'imposition 2020. L'organe législatif avait en effet validé un maintien à 69% de l'impôt cantonal de base, ainsi que le passage de 1 à 1,2% de l'impôt foncier. L'UDC avait alors lancé un référendum en décembre contre cette décision et déposé 574 signatures le 21 janvier, dépassant ainsi le nombre nécessaire pour

que la population puisse se prononcer sur cet objet. La votation était initialement prévue pour le 17 mai, date du scrutin fédéral. Celui-ci ayant été reporté, il est probable que le vote grandsonnois subisse le même sort. • R. Jt

### GRANDSON

#### Valoriser l'image de la cité

Dans les divers de la dernière séance du Conseil communal, Coralie Jacot (PLR) a souhaité développer la mise en valeur de la vieille ville en prônant une amélioration de la signalétique, en particulier des visites culturelles. Une autre intervention a mis en exergue la désuétude du sentier-nature de Pro Grandson, dont l'état était assuré bénévolement, mais ne l'est plus. Dominique Willer, municipal des Travaux, de la culture et du tourisme se penchera sur ces deux questions. • R. Jt

PUB

numéro 10

**1.** BILANZ  
Fournisseur mobile  
Telekom-Rating 2019

**DÉCROCHER LA LUNE.**

Être «Meilleur Opérateur Mobile de Suisse», c'est aussi faire l'impossible pour vous.

**BLI BLA BLO**  
net+

3 MOIS OFFERTS\*  
CARTE SIM GRATUITE

\*Offre soumise à conditions  
Valeur de la carte SIM CHF 49.-

Distribué par **voSnergies** voenergies.ch | 058 234 20 00